



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

La MRC lance un appel aux artistes pour sa carte de Noël 2019

(Beauharnois – Le 16 octobre 2019) La MRC de Beauharnois-Salaberry désire solliciter les artistes de son territoire pour l'acquisition des droits d'une œuvre qui servira à la conception de sa carte de Noël 2019.

On rappelle que le territoire de la MRC est formé des municipalités de Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier et Salaberry-de-Valleyfield.

- Critères de l'œuvre recherchée -

Dans le cadre de cet appel de dossiers, l'œuvre recherchée doit respecter un certain nombre de critères spécifiques:

- L'œuvre doit obligatoirement être un dessin ou une peinture et doit représenter un paysage ou une scène hivernale. Les références à la fête de Noël ne sont pas obligatoires;
- L'œuvre doit être d'une dimension minimale de 5 po. x 7 po. et maximale de 20 po. x 20 po.;
- Elle doit être une création originale et ne pas être une reproduction;

- Modalités pour le dépôt du dossier -

Les personnes intéressé(e)s à proposer une œuvre doivent toutefois respecter certaines modalités :

- L'artiste doit demeurer sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry (voir la liste des municipalités mentionnée précédemment). Aucun critère d'âge n'est fixé;

- Le dossier de présentation devra comporter les éléments suivants : le titre de l'œuvre, l'année de création, le médium utilisé, les dimensions de l'œuvre, sa valeur, le nom et les coordonnées complètes de l'artiste;
- L'artiste doit joindre une ou plusieurs photos de l'œuvre proposée;
- Le dépôt du dossier doit s'effectuer au plus tard le 15 novembre 2019 avant 16 h;

L'artiste, dont l'œuvre sera sélectionnée, s'engage à céder tous les droits de diffusion à la MRC et à ses partenaires. En contrepartie, la MRC s'engage à verser une compensation financière de 250 \$ pour l'utilisation des droits.

Les personnes intéressées à déposer une œuvre dans le cadre de cet appel de dossiers peuvent le faire en acheminant le tout à l'adresse courriel suivante : j.roussy@mrc-beauharnois-salaberry.com.

MRC de Beauharnois-Salaberry

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450. 225.0870 p. 226

Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com